

Paris, le 8 janvier 2024,



Madame Elise TEXIER,  
Direction générale du travail  
Sous-direction du dialogue social  
Bureau de la négociation de branches - DS1  
Section Appui à la négociation  
39-43, quai André Citroën  
75902 PARIS Cedex 15

Objet : demande intersyndicale de report de la réunion CMP du 19 décembre 2023

Madame la Sous-Directrice du Dialogue Social,

Votre représentant à la CMP CCNT66/CHRS de ce jour n'ayant pas été une fois de plus remplacé, les organisations CFDT, CGT, FO et SUD refusent que cette réunion se tienne sous format paritaire, et en demandent le report.

La CFDT, la CGT, FO et SUD réaffirment leur volonté de maintenir les négociations de Branche 66/CHRS sous le format CMP et la nécessité de garantir ce cadre légal de négociation.

Elles sollicitent vos services pour convoquer dès le mois de janvier une réunion en remplacement de celle du 19 décembre qui n'a pu se tenir.

Dans l'attente de votre retour et comptant sur votre diligence, veuillez agréer, Madame la sous-directrice du dialogue social, nos salutations les plus respectueuses.

Pour la CFDT,  
François GIEUX

Pour la CGT,  
Cristina VANOSSI

Pour FO,  
Pascal CORBEX

Pour SUD,  
Ramon VILA

Copie : Monsieur Pierre RAMAIN, Directeur Général du Travail  
Madame Léa LOUBIER, cheffe du bureau de la négociation de branches  
Monsieur REDT, Président de la Commission Mixte Paritaire